

Affinités Pierre – Ouverture de la seconde augmentation de capital

Communication - 6 juin 2017



La SCPI Affinités Pierre procède à sa seconde augmentation de capital par l'ouverture, à compter du 9 juin 2017, des souscriptions dans les conditions suivantes :

- Montant total de la souscription : 20 000 000 €, par la création de 100 000 parts
- Prix de souscription d'une part : 242 € dont 200 € de valeur nominale et 42 € de prime d'émission
- Date de clôture de la souscription : le 31 décembre 2018

Cette seconde augmentation de capital permettra à la SCPI Affinités Pierre de financer les prochains investissements d'ores et déjà identifiés.